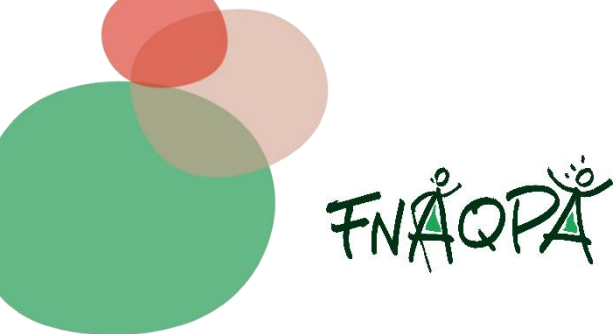




COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 24 octobre 2013

Annonce du Premier Ministre d'un projet de loi sur le vieillissement : la FNAQPA mitigée

Suite à l'annonce, ce jour, du 1er ministre Jean Marc Ayrault d'un projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, la Fédération Nationale Avenir et Qualité de vie des Personnes Âgées – FNAQPA – donne son avis de représentant des professionnels d'établissements d'accueil et de services à domicile. Réaction en deux temps.

La FNAQPA ne peut que saluer le principe même d'une loi de programmation sur le vieillissement, un projet attendu depuis des années.

Toutefois, deux bémols donnent à la FNAQPA une réaction mitigée.

- Le lien que fait le Premier Ministre entre domicile et APA pourrait faire craindre qu'en guise de grande réforme sur l'aide à domicile, la loi accouche d'une réformette de l'APA à la fin de l'année 2014.
- Si l'on convient que le modèle de l'EHPAD doit être revisité, la FNAQPA regrette fortement la séparation faite entre domicile et établissements, allant à l'encontre des attentes actuelles des personnes âgées et de leur parcours résidentiel.

Le regret également qu'une réforme des établissements pourtant urgente soit repoussée à la fin du quinquennat.

La FNAQPA entend participer activement à ces concertations et exercer toute la vigilance qui s'impose.

CONTACT PRESSE :

Sana BENSAOULA
04 72 32 59 83
06 67 86 96 73
s.bensaoula@fnaqpa.fr

À PROPOS :

La FNAQPA s'adresse aux gestionnaires d'établissements et services pour personnes âgées à but non lucratif pour défendre leurs intérêts et la qualité de vie des personnes âgées.

